Compte-rendu de la Commission du 04 Mars 2019
Maison des sports du 59 à Villeneuve d'Ascq

Président : Laurent DESPRES
Secrétaire : Charlotte DELMOTTE
Membres : Dominique GAUDY, Christel ADORNI, Sylvain BACQUAERT

La séance est ouverte à 19h00 – La séance est levée à 22h40

5 dossiers

1/ **Monsieur DEMACON David du club du Handball Maubeuge Val de Sambre (Dossier N°038)**
Concerne : le match Val de Sambre Handball – RC d'Arras HB 2 en Championnat Honneur Masc. poule 2 du 13/10/2018
Nom de l'arbitre : COUSSIN Benjamin – DEVYNCK Geoffrey
Concerne : Responsable de salle Article : Annexe
Type de faute :
Qualification de la faute :
Sanction : Sans Suite
Période de suspension du : /
Période probatoire : /
Amende : 0€

2/ **Monsieur SAND Mathieu du club du Pévèle Handball Club (Dossier N°031)**
Concerne : le match Pévèle Handball Club – Mélantois HB 2 en Championnat Excellence Masc. Poule 1 du 11/11/2018
Nom de l'arbitre : BELAICHE Walid – MAILLE Alexandre
Concerne : Joueur Article : Annexe 3–D
Type de faute : Action particulièrement dangereuse
Qualification de la faute : Conduite grossière envers adversaire
Sanction : 3 dates dont 2 dates avec sursis
Période de suspension du : 15/03/2019 au 17/03/2019
Période probatoire : 4 mois du 18/03/2019 au 17/07/2019
Amende : 120€

3/ **Monsieur CHEVALIER Vianney du club du Pévèle Handball Club (Dossier N°033)**
Concerne : le match Pévèle Handball Club – Mélantois HB 2 en Championnat Excellence Masc. Poule 1 du 11/11/2018
Nom de l'arbitre : BELAICHE Walid – MAILLE Alexandre
Concerne : Joueur Article : Annexe 2–B
Type de faute : Propos excessifs
Qualification de la faute : Attitude antisportive
Sanction : 1 date dont 1 date avec sursis
Période de suspension du : /
Période probatoire : 3 mois du 18/03/2019 au 17/06/2019
Amende : 30€

4/ **Monsieur BORSATO Logan du club du Pévèle Handball Club (Dossier N°032)**
Concerne : le match Pévèle Handball Club – Mélantois HB 2 en Championnat Excellence Masc. Poule 1 du 11/11/2018
Nom de l'arbitre : BELAICHE Walid – MAILLE Alexandre
Concerne : Joueur Article : Annexe 2–D
Type de faute : Menaces gestuelle
Qualification de la faute : Attitude antisportive grossière
Sanction : 1 date dont 1 date avec sursis
Période de suspension du : /
Période probatoire : 6 mois du 18/03/2019 au 17/11/2019
Amende : 30€

5/ **Club du Pévèle Handball Club (Dossier N°034)**
Concerne : le match Pévèle Handball Club – Mélantois HB 2 en Championnat Excellence Masc. Poule 1 du 11/11/2018
Nom de l'arbitre : BELAICHE Walid – MAILLE Alexandre
Concerne : Public Article : 19 R.D
Type de faute : Invectives du public envers les arbitres
Qualification de la faute : /
Sanction : 1 date huis clos dont 1 date avec sursis
Période de suspension du : /
Période probatoire : 6 mois du 18/03/2019 au 17/11/2019
Amende : 30€

Le président de la CTD
Laurent DESPRES